



# Balades et randonnées dans les Landes de Gascogne

## Itinéraire détaillé

**Nom de la balade:** Le sentier des grues cendrées et de Guiron

**Commune :** CAZALIS

à pied

13.5 km

3h30

Facile

Ce parcours vous conduit, depuis le village, dans les quartiers et en forêt jusqu'à un point d'observation pour observer les grues cendrées pendant leur séjour dans les Landes de Gascogne (de novembre à février).

### Itinéraire pas à pas

Suivre le balisage bleu

**Etape 1** | Départ de l'église de Cazalis

Dans la fraîcheur matinale, appréciez la quiétude des lieux de ce petit village où la mairie est centrale. Face à l'église, repérez le restaurant pour finir la balade au chaud à votre retour.

**Etape 2** | Direction les quartiers

Partez sur la « Boucle de Guiron » et sortez au nord du village en marchant d'un bon pas près des maisons de Pallasot. Empruntez la piste du quartier de la Tuilerie et pénétrez la forêt par le chemin forestier.

**Etape 3** | Jusqu'à Guiron

Depuis la piste devant la Tuilerie, tournez à gauche dans le sentier en forêt. Réchauffez-vous peu à peu. Vos jumelles en bandoulière sont finalement mises au fond du sac. L'ambiance forestière vous accompagne jusqu'au quartier de Guiron qui apparaît sur votre droite en lisière.

**Etape 4** | Jusqu'à la forêt de pins

Par la piste stabilisée, quittez Guiron pour atteindre la D115 à 500 m au sud. Après ces 3 premiers kilomètres, suivez le balisage le long de la route et, avec prudence, traversez pour entrer sous les grands pins par une belle piste forestière.

**Etape 5** | Passage dans la forêt humide

La belle piste forestière laisse apparaître ensuite un paysage plus ouvert. Ce chemin, en lisière de parcelle agricole tout d'abord, pénètre ensuite la forêt plus profonde. Profitez de l'air balsamique des pins, et de la fraîcheur du sol en sous bois, jusqu'à atteindre les ruines de la maison dit "tauzin"; Plus loin,, le faible relief formé par de petites dunes de sables (appelées doucs et recouverte de végétation dans cette zone) enjolive le sous-bois silencieux jusqu'au "croisement".

**Etape 6** | En direction du point d'observation

En suivant le balisage indiquant le point d'observation des Grues, traversez la lande humide de "Sarroqueyre", où l'eau affleure par endroit sous les pieds. Ce secteur est nommé sur la carte "Les Houns" ce qui signifie source en gascon. Gardez votre allure d'un bon pas pour éviter le froid de l'hiver. En suivant le balisage, tournez une fois à droite, puis à gauche à 350m.

**Etape 7** | Atteindre le point d'observation

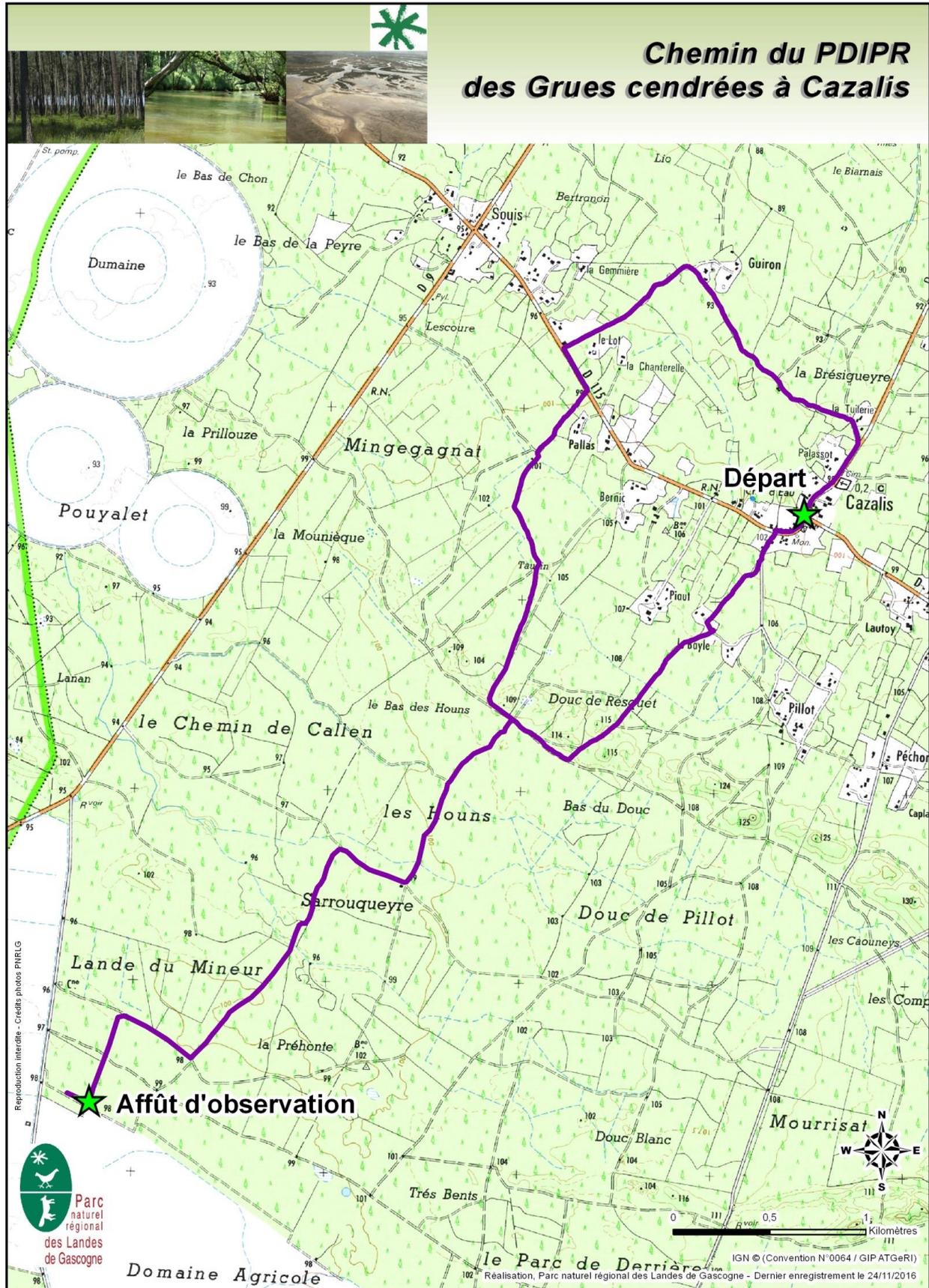
Continuez sur le chemin qui s'enfonce toujours plus dans la forêt de cette zone appelée lande du Mineur. Après deux intersections (suivre le balisage), au sortir de la forêt, apparaît, enfin, la lisière d'un grand champ agricole. Discrètement, derrière le pare vue de brande fixé à la clôture, prenez position pour observer, jumelles en main, les grues cendrées qui, au loin, glanent les grains de maïs au sol.

**Etape 8** | Retour vers les Doucs de Resquet

Prenez le temps d'observer jumelles en main, les dames grises qui se nourrissent ici avant de rejoindre les zones humides du Camp de Captieux pour y passer la nuit. Quelques croquis ou clichés plus tard (objectif indispensable !), quittez sans bruit les lieux et repartez par le même chemin pour rejoindre le village. Retrouvons l'intersection au pied du Douc de Resquet.

### Etape 9 |

Du pied des doucs, filez à droite puis remontez vers le nord sur le chemin forestier. Passez à proximité de la maison isolée de "Le Bayle" et d'atteindre, 500 plus loin, le village. Passez devant la marie, puis poussez la porte du restaurant pour bénéficier de la chaleur ambiante, partager vos émotions et profiter d'un bon repas.



## *Quelques conseils avant votre balade...*

Évitez de partir seul et sans provision d'eau.

N'occasionnez pas de dérangements inutiles et ramassez soigneusement vos déchets après vos pauses pique-nique.

Prévoyez des vêtements adaptés en fonction de la météo.

Restez sur les chemins balisés et conseillés, respectez le milieu naturel et la propriété privée.

Respectez les interdictions de bivouac et de feux en forêt et sur les berges des rivières.

Prenez garde à la circulation de véhicules motorisés et respectez le code de la route.

## *Contacts pratiques*

Parc naturel régional des Landes de Gascogne 05 24 73 37 54

[www.rando-landes-de-gascogne.com](http://www.rando-landes-de-gascogne.com)